

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Suite abandon de terrains pauvres par élevage bovin mettre 4,5 ha
en situation forestière (Info res élevage bovin le 1^{er} Dec 2020 pour l'Etat au 11 Nov 2020)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom **PETIT**

Prénom **Robert**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ROBERT PETIT SYLVICULTURE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

41229000900023

Forme juridique

INDEPENDANT

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47	cas / cas b

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Boiser des parcelles inutilisées à l'agriculture moderne -
Favoriser la production de Bois d'Œuvre à la place de
la Friche qui fixe peu de carbone.
Choix d'essences, par le CRPF, adapté à la nature
du sol et la résistance à la sécheresse - Implantées en
mélange organisé pour augmenter la résistance globale
en cas de risques climatiques et donc y compris tempête

4.2 Objectifs du projet

Sur les parcelles AS 43 sur le Roussel-Marizy et B 175 à Chevagny / Goye créer une ambiance forestière puis gérer ces parcelles dans le PSG 71-072-2 d'une surface actuelle de 4,5585 ha

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Après nettoyage des parties en Friche - préparation du sol par sous-solage + rotavator implantation des essences comme expliqué en 4.1 ci-dessus

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

premières récoltes de BO vers 40 ans puis tous les 10 $\pm$ 20 ans par des coupes "douces" de 15 à 20% de la surface terrière pour favoriser la régénération naturelle.

les chênes ne seront mature qu'à 100 $\pm$ 150 ans

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration au CRPF pour le choix des essences, bien adaptées au sol, issues des meilleures vergers à graines

- A inclure dans le PSG existant puis à Faire valider par la DDT

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale à boisier $\geq 4,5$ ha	Investissement ≥ 15000 €

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 4° 48' 49" 49 Lat. 46° 54' 18" 61

Lieu-dit Bois Menus
Chevagny / Goye
Le Roussel-Marizy
71

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒			
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒			
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒			
Dans un site inscrit ?	☐	☒			
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?		
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒			
D'un site classé ?	☐	☒			

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Sera très favorable à la faune et à la flore. fixera du carbone
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒		
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒		
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	- Sécheresse - Tempêtes - Dégâts corvidés	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒		
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒		
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒		

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☒ ☐	☐ ☒	odeurs d'air pur parfumé par les Feuilles, les champignons au fil des Saisons	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒		
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒ ☐		Oxygène	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐ ☐	☒		
	Engendre-t-il des effluents ?	☐ ☐	☒		
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐ ☐	☒		

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒		
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans la continuité de mon PSG pour valoriser au mieux pour les générations futures je dois percevoir dans la transformation des parcelles abandonnées par le milieu agricole vers une adaptation forestière et donc paysagère qui profite à la société au sens large et donc pas d'évaluation environnementale nécessaire

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

☐

Fait à

CLUNY

le,

3 Décembre 2020

Signature



ROBERT PETIT
SYLVICULTURE
5, rue de l'Etoile
71250 CLUNY
Tél. 06 32 06 77 75
SIRET 412 290 009 00023

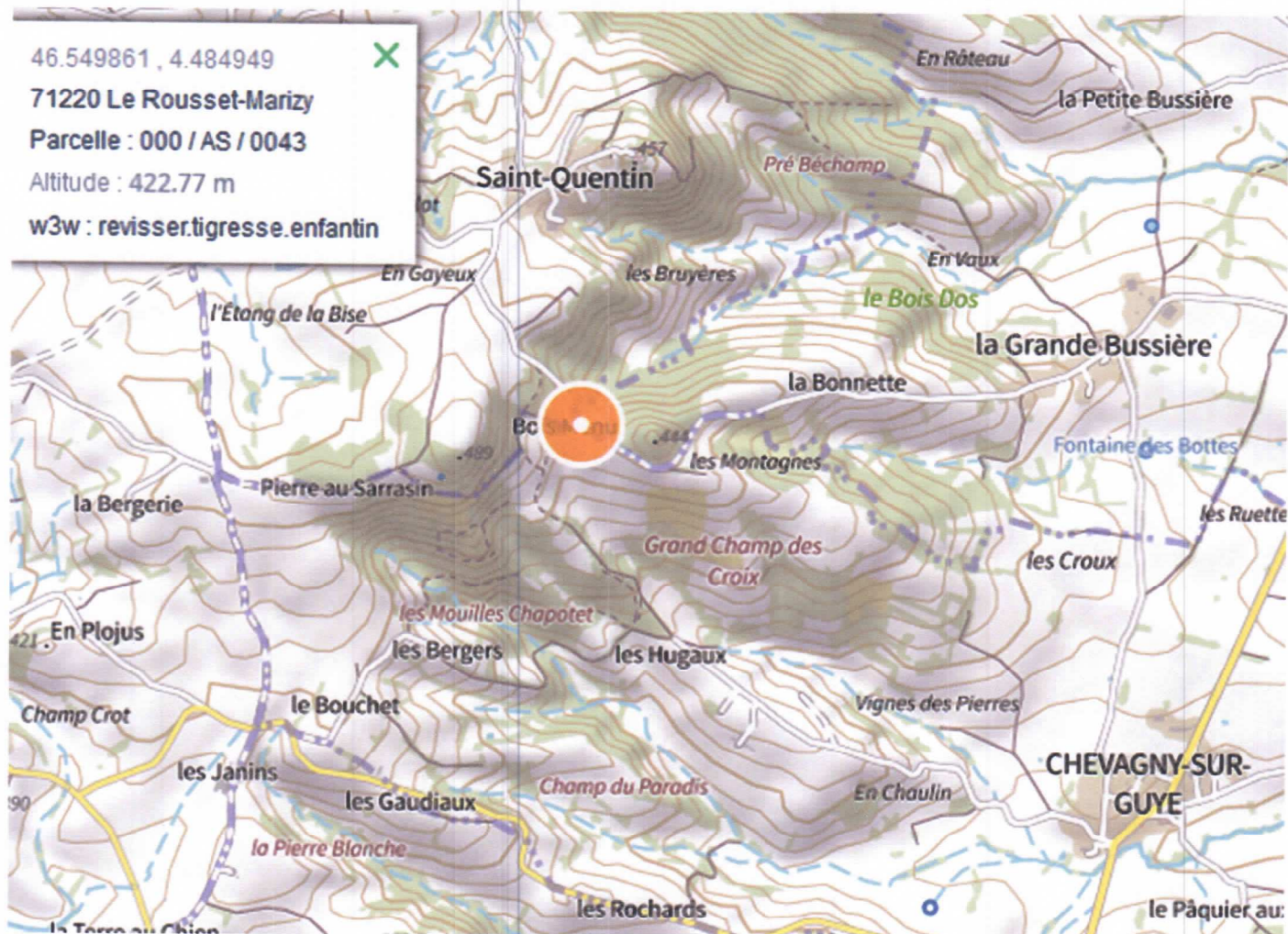
46.549861, 4.484949

71220 Le Rousset-Marizy

Parcelle : 000 / AS / 0043

Altitude : 422.77 m

w3w : revisser.tigresse.enfantin



ROBERT PETIT
SYLVICULTURE
5, rue de l'Etoile
71250 CLUNY
Tél. 06 32 06 77 75
SIRET 412 290 009 00023

12/15



ROBERT PETIT
SYLVICULTURE
5, rue de l'Etoile
71250 CLUNY
Tél. 06 32 06 77 75
SIRET 412 290 009 00023

3 Dec 2020



Les parcelles C33-34-35 en bordure de la Parcelle C175 objet de la Dde ont été plantées, après accord de la Dreal du 31 Octobre 2019, en Octobre / Novembre 2020 avec :

- Sapin de Céphalonie
- Sapin de Bornmoller
- Cèdre de l'Atlas
- Douglas W2
- Douglas Californien
- Robiniers Roumainis
- pin maritime
- Chênes sessiles
- Chênes rouges
- noyers noirs
- Erables sycotores
- noisetiers de Byzance



les parcelles A 236-237-238 en bordure de la parcelle AS 43 objet de la Dde ont été plantées, après accord de la Dreal du 3 Avril 2018, en Mars et Novembre 2020 avec :

- chênes sessiles
- noyers noirs
- Douglas Wz
- noyers hybrides
- Erables Sycomores

ROBERT PETIT
SYLVICULTURE
 5, rue de l'Etoile
 71250 CLUNY
 Tél. 06 32 06 77 75
 SIRET 412 290 009 00023

3 Décembre 2020